

Montpellier, le 23 février 2009

Claude LASSALVY  
Secrétaire départemental  
De l'UNSA Education 34

Monsieur Raymond COUDERC  
Sénateur Maire de Béziers  
31, rue du 4 septembre  
34 500 Béziers

Monsieur le Sénateur Maire,

Vous avez adressé, es qualité, à toutes les directrices et directeurs d'école de votre commune, un courrier accompagné d'un argumentaire, justifiant le bien fondé de la politique de l'actuel ministre de l'Education Nationale.

Cette démarche pourrait apparaître comme absolument fondée. de la part d'un élu de la République. Toutefois, l'invitation que vous faites à chaque directrice et directeur d'école de Béziers d'utiliser votre argumentaire pour convaincre enseignants et parents d'élèves du bien fondé de la politique de M. Darcos, nous semble poser problème au regard des règles régissant les obligations des fonctionnaires d'Etat.

En effet, si les fonctionnaires sont tenus de mettre en œuvre scrupuleusement les lois, décrets et textes règlementaires votés par les élus de la Nation, tâche dont s'acquitte loyalement l'immense majorité des personnels de l'Enseignement Public, il n'appartient pas aux serviteurs de la République que nous sommes d'intervenir dans le cadre de nos fonctions, auprès de personnels de l'Etat ou d'usagers du Service Public, pour porter un jugement favorable ou non sur la politique de tel ou tel ministre.

Le devoir de réserve propre à la fonction publique interdit explicitement à chaque fonctionnaire de pratiquer toute forme de propagande. Dans les établissements relevant de l'Education Nationale, l'expression citoyenne ou l'exercice du droit syndical ne peuvent s'effectuer que dans le respect des règles strictes régissant la Fonction Publique d'Etat.

C'est pourquoi, Monsieur le Sénateur Maire, nous sommes au regret de vous informer, que nous inviterons nos adhérents et plus largement l'ensemble des directrices et directeurs des écoles publiques de Béziers, à ne pas donner de suite favorable à votre courrier du 31 janvier 2009.

Veillez croire, Monsieur le Sénateur Maire, à notre attachement le plus total à la cause de l'Ecole Publique.